

Allocation soutien familial

Par **Lilou 12**, le **13/02/2019** à **09:51**

Bonjour,

La CAF ma suspendu l'asf, en me demandant un justificatif qui prouve que j'ai entamé une procédure judiciaire contre mon ex mari pour réclamer la pension alimentaire, je leur ai transmis une copie du formulaire CERFA qu'on adresse au tribunal, et là il me demande un autre justificatif genre une attestation d'avocat ou du tribunal,

J'ai expliqué que j'ai pas d'avocat par manque de moyens et le tribuna ne fournit pas d'attestation si non il faut être précis dans ce que vous voulez ou m'expliquer ou est ce que je peux la récupérer ! La CAF ne sais pas la seule réponse ils veulent un justificatif si non pas d'allocations au soutien familial !

Je ne sais pas qyqu faire ?

Merci pr votre aide

Par **pragma**, le **13/02/2019** à **10:53**

Bonjour

Prenez contact avec le médiateur de la CAF.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20841>

Par **Lilou 12**, le **13/02/2019** à **11:08**

Merci pour la réponse

Je pense que dans le cas échéant je ferai appel au médiateur, mais le je veux connaître mes droits, et concrètement quels sont c'est justificatif car eux non pas la réponse